

## PARIS NORD-EST

C'est le nom donné au plus vaste projet d'aménagement lancé à ce jour à Paris. Objectif de ce grand projet de renouvellement urbain (GPRU) : créer une ville dans la ville au nord-est de la capitale. A cheval sur les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements, entre les portes de La Chapelle et de La Villette, s'étendent le long du boulevard périphérique, 200 ha de friches urbaines, de délaissés ferroviaires et de vastes entrepôts, ponctués de quartiers d'habitat social. Vous trouverez plus d'informations sur le site internet dédié <http://paris-nord-est.paris.fr>

### Secteur Claude Bernard

Le secteur Claude Bernard est en cours d'achèvement ; il comprend la construction de logements, d'une résidence pour personnes âgées, de bureaux, de locaux artisanaux, de commerces. L'école élémentaire et la halte-garderie ont été livrées. La livraison des 14 salles de cinéma, boulevard Macdonald est prévue en novembre 2013. Deux passerelles seront ouvertes pour les piétons en avril /mai 2015 : l'une permettra de franchir le boulevard périphérique et l'autre construite au-dessus du canal permettra l'accès direct au centre commercial du Millénaire.



Cinéma UGC - Jean-Paul Viguier et Associés Architecture et Urbanisme

### Secteur Macdonald

La reconversion des entrepôts Macdonald est actuellement en phase opérationnelle. Elle comprend la réalisation de commerces, de logements, de bureaux, d'une pépinière d'entreprises et d'équipements (collège, écoles, gymnase, crèche, centre social...). Les premières livraisons démarreront dès juin 2014 pour s'achever à l'automne 2015.

### Gare Rosa Parks : mise en service fin 2015 du 22<sup>e</sup> arrêt de la ligne E du RER

Au sein du territoire Paris Nord-Est, la gare Rosa Parks prendra place rue Gaston Tessier, et sera accessible à pied également depuis le boulevard Macdonald. La correspondance avec le tramway T3b sera assurée depuis un nouvel espace public situé au nord de la gare.

L'architecture soignée et très lumineuse de la gare participera à une sensation générale de qualité et de modernité. Une impression renforcée par le choix des matériaux : parements en bois, matériaux transparents laissant passer la lumière naturelle dans l'enceinte de la gare. Rampes d'accès, escaliers mécaniques et ascenseurs conduiront les voyageurs vers un unique quai central desservant de part et d'autre les deux voies de la ligne E.

Pour réaliser ces travaux, la chaussée sera fermée à la circulation sous le pont ferroviaire, lors des périodes suivantes du mardi 13 août (soir) au lundi 19 août 2013 (matin) et du mardi 29 octobre (soir) au lundi 4 novembre 2013 (matin)

Des navettes seront mises en place afin d'assurer aux piétons la liaison entre le Nord et le Sud pendant la fermeture de la rue sous le pont. Lors de ces deux week-ends prolongés, la circulation de la ligne E du RER subira des perturbations.

Vous pouvez suivre la réalisation des travaux à l'adresse suivante : <http://garerosaparks.fr/les-amenagements/> et avoir des informations générales sur : <http://garerosaparks.fr>

A l'occasion de la première fermeture du pont du 7 au 13 mai dernier, l'équipe projet Rosa Parks était présente sur le marché de la rue de Crimée pour répondre aux questions des habitants le mardi 30 avril et le vendredi 10 mai. Pour les prochaines fermetures de circulation sous le pont, de nouvelles permanences seront mises en place, sur le marché de la rue Crimée.



Gare Rosa Parks - MOE JM Duthilleul, F. Bonnefille, E. Tricaud, © SNCF-AREP II Sergio Capasso

## Rencontre en pied d'immeubles autour des économies d'énergie

Chaque année au printemps, à la fin des travaux de réhabilitation, un collectif d'acteurs, organise une soirée d'information en pied d'immeubles pour rencontrer les habitants et les informer de façon ludique et conviviale, sur les questions d'économie d'énergie et de tri sélectif. Ainsi, en 2012, entre 250 et 300 habitants ont pu assister à ces représentations

Cette année, ces rencontres ont été organisées aux pieds des tours J, K, L, M et N :  
- Mardi 4 juin de 16h30 à 19h00 : tours MN  
- Mardi 11 juin de 16h30 à 19h00 : tour B  
- Mardi 18 juin de 16h30 à 19h00 : tour C  
- Mercredi 26 juin de 15h30 à 18h00 : tour O

## La résidence Michelet et ses habitants s'exposent sur rue

Les travaux entrepris au sein de la résidence Edmond Michelet, donnent lieu à des changements importants pour les habitants : réhabilitation des logements, résidentialisation des tours, réaménagements des espaces extérieurs, création d'équipements publics, nouvelles constructions, changement d'adresses des tours, etc.

Dans cette perspective, il est apparu opportun de continuer à vous donner la parole sur les transformations du quartier : aussi, une exposition extérieure est installée sur les grilles de la résidence depuis le 5 juillet.

Cette exposition associe des photographies des travaux à des portraits d'habitants. Toutes les photographies ont été collectées auprès des habitants et structures du quartier. Les portraits d'habitants ont été réalisés par l'association Clichés Urbains lors d'apéritifs festifs en pied d'immeubles, organisés par le centre social Espace Cambrai et les gardiens d'immeubles à l'automne 2013.

Enfin, signalons que ce projet s'inscrit dans la continuité de ceux déjà menés autour des questions liées aux transformations et à la mémoire du quartier, comme par exemple ceux de la régie de quartier du 19<sup>e</sup> : exposition de photos d'archives, réalisation de deux films sur les travaux et parution d'un recueil de témoignages et de photographies sur les transformations urbaines entre 2009 et 2012.

## La résidence Michelet change d'adresse

Dans la démarche de rénovation de la résidence Michelet, nous avançons dans une nouvelle étape décisive : la remise à plat des adresses de l'ensemble des bâtiments de la résidence et l'affectation d'une adresse postale « ordinaire » (numéro et nom de rue) à chacun des immeubles, au même titre que n'importe quel autre secteur parisien.

Situation héritée du passé, jusqu'à présent, certaines adresses postales de bâtiments ne concordaient pas avec le nom des rues. Le courrier remis à Paris Habitat, était ainsi distribué, dans chaque tour, par les gardiens d'immeubles.

Depuis le mois de janvier 2012, la distribution du courrier est directement assurée par La Poste, avec le soutien de Paris Habitat. En effet, une période transitoire est établie pour que chaque locataire puisse effectuer son changement d'adresse.

Cette nouvelle étape se fait en parallèle avec l'instauration des trois nouveaux noms de rues choisis par les habitants de la résidence :

**Rue Henri Verneuil** : réalisateur et scénariste de cinéma

**Rue Bernard Tétu** : médecin généraliste ayant exercé dans la résidence Michelet dès sa construction

**Rue Colette Magny** : chanteuse auteur-compositeur longtemps habitante de l'avenue de Flandre.

Un courrier expliquant le détail de la procédure a été envoyé à tous les résidents. N'hésitez pas à contacter votre gardien Paris Habitat si vous avez des questions.



Photo mairie de Paris

## Aménagement et amélioration du quartier Une équipe à votre disposition

L'équipe de proximité de Paris Habitat qui intervient sur la résidence a été renouvelée entièrement au cours des derniers mois. Vous serez désormais en contact avec :

- Leslie Desfontaines, gérante qui remplace Edith Burgeat
- Audrey Delepierre, chargée de relation locataire qui remplace Isabelle Pouilleute
- Laurent Gaillard, chef d'agence qui remplace Emmanuel Herail.



Photo mairie de Paris



# LA RÉSIDENCE MICHELET

N°9  
LETTRE D'INFOS  
JUILLET 2013



Régie de quartier Photo mairie de Paris - DPV

## GROS PLAN

### 10 ans déjà que la régie du 19<sup>e</sup> agit dans le quartier à vos côtés !

La régie de quartier est une association qui intervient sur le nord du 19<sup>e</sup> arrondissement.

Elle regroupe en partenariat ville de Paris, bailleurs sociaux, associations et habitants du quartier Flandre. Elle est, de plus, agréée par l'Etat comme entreprise d'insertion.

Son objectif général est de travailler à l'amélioration de la vie dans le quartier par différentes actions :

Proposer des emplois aux habitants du quartier sans travail

Entretien du cadre de vie et mener des actions de sensibilisation

Favoriser les initiatives des habitants pour leur quartier

Proposer des actions et services permettant de développer les rencontres et les échanges entre les habitants.

Depuis sa création en 2003, ce sont 440

personnes qui ont été salariées à la régie de quartier. La plupart sont des habitants du quartier qui travaillent sur des activités d'entretien du cadre de vie comme le nettoyage industriel et l'entretien des espaces verts.

Engagée depuis 2008 dans un plan de prévention et de lutte contre les discriminations, la régie s'adresse par ailleurs à tous les habitants du quartier. Chaque année, ce sont plus de 10 projets mis en œuvre et déclinés en plus d'une cinquantaine d'actions réalisées avec les habitants, les gardiens et les structures du quartier.

Enfin, avec la création de l'Accorderie en 2011, ce sont désormais plus de 550 habitants qui sont accordeurs et qui ont réalisés 1 740 échanges, représentant 3 000 heures de services.

Site internet : [www.rqparis19.org](http://www.rqparis19.org)

Depuis 2002, votre quartier se transforme avec comme ligne d'horizon



un meilleur cadre de vie pour tous. Chaque année, des métamorphoses s'opèrent au sein de la résidence Edmond Michelet : réhabilitation de vos immeubles, ouverture de nouveaux services de proximité, chantier de la future gare qui offrira un accès direct au centre de Paris... Cette année encore, de nouveaux projets se concrétisent.

Deux nouveaux espaces verts ouvriront cet été. Au cœur même de la résidence, le jardin Cambrai a été conçu pour être le poumon vert de votre quartier. En plus de ses arbres et de nombreuses plantations, il proposera des espaces d'activités ludiques et sportives pour les publics de tous les âges. Le jardin Curial aura quant à lui une fonction plus innovante puisque cet espace vert sera solidaire et partagé, ouvert à tous les résidents du quartier. Sa gestion sera confiée à une association de proximité.

Cet été sera également marqué par le dixième anniversaire de la régie de quartier dont je tiens ici à souligner l'engagement. Quotidiennement, elle œuvre dans votre quartier pour faciliter le lien social.

Je sais aussi l'impact de tous ces travaux sur votre quotidien et la nécessité de s'assurer de la qualité de leur réalisation. C'est pourquoi, je vous confirme l'engagement de la ville de Paris et de la mairie du 19<sup>e</sup>, à vos côtés, durant cette mutation. Avec Léa Filoche, conseillère déléguée en charge de la Politique de la Ville, nous sommes extrêmement attentifs au bon déroulement de ces multiples transformations, avec l'ambition de construire avec vous un quartier où la vie soit meilleure.

François Dagnaud, maire du 19<sup>e</sup>



10-31-1189 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Lettre d'information Michelet / Directeur de la publication : Claude Prillaud - Publication réalisée par la mairie de Paris et la mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement  
Conception : direction de l'Urbanisme, studio G - Impression Chiffolleau - Dépôt légal en cours

# LA RÉSIDENCE

## Réhabilitation intérieure et extérieure - Calendrier

Chaque bâtiment de la résidence Michelet fait l'objet de 2 interventions différenciées :

Une opération de résidentialisation, constituée par des travaux à l'intérieur des logements.

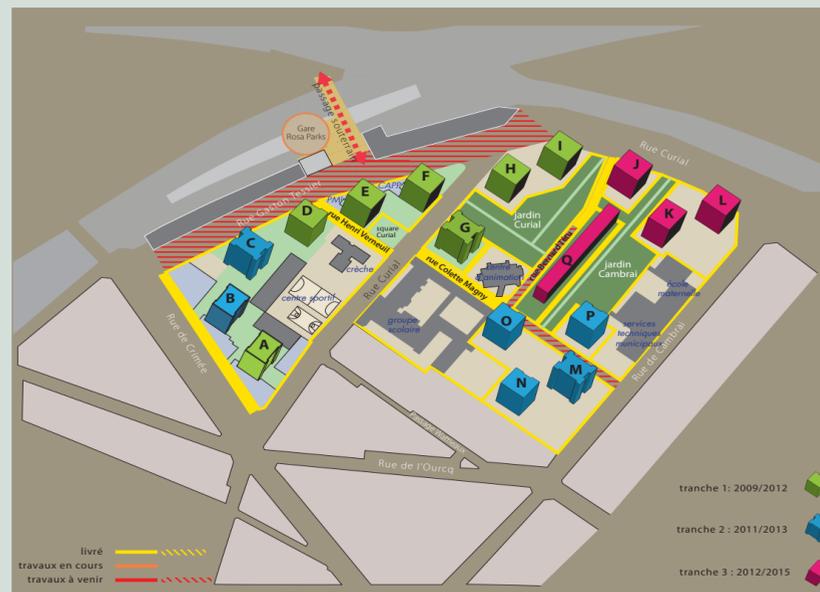
Une opération de réhabilitation thermique, des façades : ravalement et isolation thermique.

L'ensemble de l'opération a été décomposée en 3 phases :

**7 tours E-F-G-H-I-A-D pour la première phase** (décembre 2009 à octobre 2012)

**6 tours B-C-M-N-O-P pour la 2ème phase toujours en cours et qui s'achèvera à l'automne** (décembre 2011 - octobre 2013).

**3 tours J-K-L et la barre Q pour la 3ème phase, démarrée en décembre 2012, elle s'achèvera en août 2014.**



## Réhabilitation thermique

Conserver l'aspect architectural d'origine des façades tout en les rendant plus performantes, voilà l'objectif que Paris Habitat s'était fixé.

L'ensemble des tours de la résidence Michelet présente en effet une qualité architecturale incontestable ; l'entrecroisement des loggias sur différents niveaux crée un jeu de vides et de pleins accentué par les revêtements blanc ou noir légèrement réfléchissants.

La mise en place de panneaux d'isolation extérieure n'a pas modifié l'aspect des bâtiments dont les matériaux ont été choisis avec soin. Aujourd'hui, après travaux, l'architecture d'origine est préservée, le confort thermique amélioré et la consommation énergétique en baisse. L'objectif est atteint.



## Rue de Crimée : opération « Renov'Commerces »

En complément des opérations de réhabilitation thermique et de résidentialisation, Paris Habitat en accord avec la Ville et les partenaires du GPRU, a décidé d'intervenir sur les locaux commerciaux de la rue de Crimée pour redynamiser l'activité commerciale. Les 11 commerces qui s'y trouvent, datent de l'origine de la résidence Michelet et n'ont jamais été réhabilités. Ces commerces vont bénéficier d'une identité visuelle (c'est-à-dire, une ligne graphique et des coloris communs, par exemple) et leurs vitrines seront traitées de manière uniforme pour une meilleure intégration dans le quartier. Le programme des travaux, aujourd'hui en cours, prévoit outre ce traitement des façades avec sécurisation, la reprise de l'étanchéité de la couverture et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

# LES JARDINS

## LA CONCERTATION

Au printemps 2009, la ville de Paris a mené une concertation auprès des habitants de la résidence Michelet et de ses abords. 216 personnes ont répondu au questionnaire. Les associations de la résidence, les gardiens de Paris Habitat ont été associés à cette concertation dans le cadre de la gestion urbaine de proximité. Ce travail a permis de recueillir les propositions des habitants et de constituer deux ateliers participatifs pour travailler avec le paysagiste sur les différentes propositions et la localisation des activités.

## LE RÉSULTAT

### Le jardin Curial

Le jardin Curial, d'une superficie de 5 200 m<sup>2</sup>, est un jardin public « classique » au cœur de la résidence. Il a été conçu pour tous les publics. Une place centrale circulaire aménagée telle une agora et équipée en son centre d'un kiosque s'ouvre sur les animations réparties tout autour : jeux pour petits, jeux pour pré-adolescents, aire de jeu de boules, espace forme, ping-pong et terrasse.

L'allée des pommiers et l'allée des cerisiers permettent une traversée rapide et logique du jardin dans ses deux plus grandes longueurs. Les matériaux mis en œuvre sont ceux utilisés couramment dans les parcs parisiens et qui leur confèrent cet aspect si naturel propre au jardin : allées sablées, entrées ponctuées de pavés granit, margelles et bordures pour délimiter les massifs plantés.

Les arbres et arbustes ont été choisis pour leur rusticité et leur capacité au développement et à la floraison. Le long de la rue Bernard Tétu, de larges massifs de rosiers continueront le fleurissement jusqu'au début de l'automne. Sur le pourtour des arbustes sont plantés en abondance. Certains choisis pour leur floraison tels l'abélia, la spirée, la ciste, la viorne et le cognassier du Japon, s'épanouiront en longs bouquets blancs et roses, ou en petites touches de fleurs de crépon, au beau milieu d'autres arbustes choisis pour leur feuillage gris souris et vert d'eau.

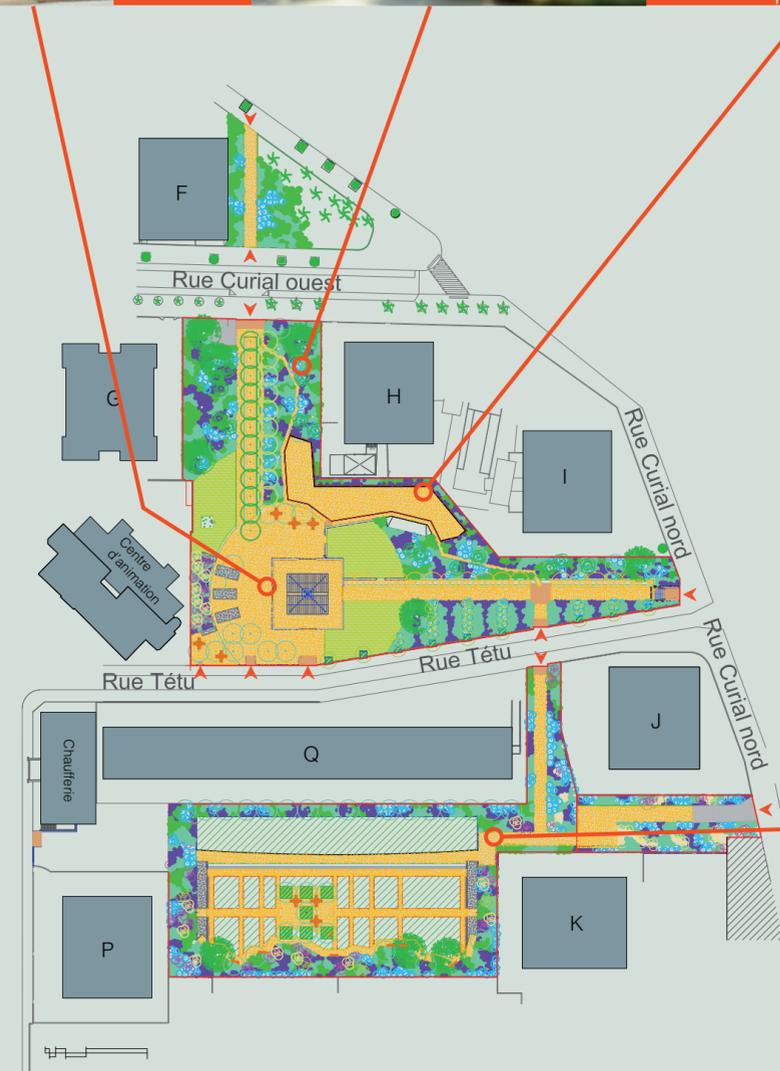
Enfin, des arbres à petit et moyen développements sont plantés à la « volée », comme des graines emportées par le vent... Le bouleau ponctuera sa présence par son écorce blanche et noire, l'aubépine embaumera l'air comme le font les haies pascales au mois d'avril et le copalme d'Amérique se couvrira de rouge dès les premiers jours d'automne. Ce jardin fermé d'une clôture et gardienné le jour, est doté d'un éclairage qui permettra d'éviter les zones d'ombres à la tombée de la nuit.

### Le jardin Cambrai

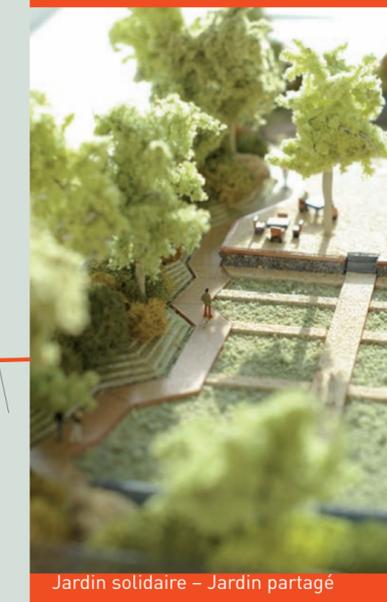
Le jardin Cambrai, d'une superficie de 5 000 m<sup>2</sup>, est un jardin que les participants à la concertation ont souhaité plus « calme ». Ce jardin est constitué d'un espace aménagé en parterres de collection : iris, hémérocalles et pivoines, de plus les plates-bandes non encore aménagées le seront par la régie de quartier dans le cadre d'un jardin solidaire et partagé.



Rappelez-vous, en 2009, vous avez été sollicités, pour donner votre avis et vos souhaits sur deux nouveaux jardins qui allaient changer le visage de votre quartier. Quatre années plus tard, c'est chose faite... Situés au cœur de la résidence Michelet construite dans les années 60, les jardins Curial et Cambrai prennent place, pour le jardin Curial, en lieu et place de l'ancien terrain de sport et de l'école maternelle 90 rue Curial, et pour le jardin Cambrai, sur le terrain arrière des services techniques rue de Cambrai. Les travaux sont en cours d'achèvement.



Pour durer dans le temps et garder leur beauté, ces espaces doivent être respectés et protégés. Aussi nous vous demandons d'être attentifs à la chute malencontreuse d'objets divers depuis les balcons.



Jardin solidaire - Jardin partagé